



Centre de loisirs 6-8 ans

# Le Programme des

## Vacances de printemps

Du 07 au 17 avril 2026



# Semaine du 06 au 10 avril

## Fun attitude

« Rejoins Judy et Nick dans leur enquête  
et aide les personnages de dessins animés à retourner dans leur monde »

**Cette semaine, le groupe des 6/8 ans et le groupe des 8/12 ans  
fusionnent autour de la même thématique**

### LUNDI 06

**Jour férié – Centre de Loisirs fermé**



### MARDI 07 : TIMON ET PUMBA

**Matin** : Activité manuelle « Crée ton insigne de police  
et rejoins les enquêteurs Judy et Nick »

Jeu collectif « Es-tu capable de deviner le repas de Timon et Pumba ? »

**Après-Midi** : Activité peinture « Paysage de savane »



### MERCREDI 08 : BOB L'ÉPONGE

**Matin** : Activité manuelle « Réalise la maison de Bob l'éponge, à Bikini Bottom »

Jeu de piste sportif « A la recherche du pâté de crabe de Bob l'éponge »

**Après-Midi** : Grand jeu collectif et sportif « La pêche à la méduse »



### JEUDI 09 : LE MARSUPILAMI

**Matin** : Initiation skate, avec intervenant spécialisé

« Fais des bonds comme le marsupilami »

Parcours sportif « A la poursuite du marsupilami »

**Après-Midi** : Jeu d'enquête « Retrouve l'orchidée miraculeuse dans la jungle »



### VENDREDI 10 : SCOOBY-DOO

**Matin** : Activité cuisine « Le club sandwich de Samy et Scooby »

Jeu collectif d'énigmes « Le mystère des Scoo'biscuits »

**Après-Midi** : Grand jeu collectif « La fin du méli-mélo des personnages »



# Semaine du 13 au 17 Avril

## Les cabanes en folie

« Aide Peter à habiter seul dans la jungle »

### LUNDI 13

**Matin** : Activité décoration « Nous voilà arrivés dans la jungle »

**Après-Midi** : Activité sportive « La traversée sauvage »



### MARDI 14

**Matin** : Activité manuelle « A la rencontre des indiens, construisons notre tipi et coiffons-nous comme eux ! »

**Après-Midi** : Jeux dans les cabanes en carton + construction, avec intervenant spécialisé



### MERCREDI 15

**Matin** : Activité manuelle « Equipe toi pour aller chasser »

Jeu de piste « Trouve à manger pour la tribu »

**Après-Midi** : Activité manuelle « Peter a besoin d'un radeau pour traverser la rive ! »



### JEUDI 16

**Matin** : Jeu de piste « Recherche des éléments pour construire la cabane ; l'orage arrive »

**Après-Midi** : Activité manuelle « Construisons l'abri pour Peter »

### VENDREDI 17

**Matin** : Activité manuelle « Peter est installé dans la cabane, améliorons-là »

**Après-Midi** : Fête de la Nature, au parc de la Mairie



# INFORMATIONS PRATIQUES

Le Centre de Loisirs est géré par la mairie de Saint-Ismier. Il est habilité par le ministère de la Jeunesse et des Sports et il fonctionne en suivant un projet éducatif et un projet pédagogique. Vous pouvez les consulter au centre.

Le Centre de loisirs participe à la démarche qualité mise en place par la CAF sur la thématique « Favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap au sein des accueils de loisirs ».

## CENTRE DE LOISIRS – CLOS MARCHAND

Avenue de la Dent de Crolles 38330 Saint-Ismier

### CONTACTS :

Centre de loisirs : **06.86.60.01.78**

Accueil service EJS : **04.76.52.93.69**

E-mail : [loisirs.3-12@saint-ismier.fr](mailto:loisirs.3-12@saint-ismier.fr)

### HORAIRES D'ACCUEIL :

- **Le matin : de 8h à 9h**
- **Le soir : de 17h à 18h**

Ces horaires doivent impérativement être respectés.

### AU CENTRE :

✍ Le repas et le goûter sont fournis par le centre de loisirs.

✍ Prévoir une gourde notée au nom de l'enfant.

✍ Prévoir des affaires de rechange pour les petits.

✍ Les enfants font des activités manuelles et du sport, nous conseillons donc aux parents de leur mettre des vêtements usagés.

Les animateurs ne seront pas responsables d'éventuelles détériorations des vêtements.

✍ **Les bijoux et objets de valeur personnelle ou sentimentale sont sous la responsabilité du propriétaire.**

### LES SORTIES :

**Prévoir un sac à dos avec une gourde et une tenue adaptée à la sortie.**

### EN CAS DE TRAITEMENT MEDICAL :

Si votre enfant doit prendre un traitement durant la journée, vous devez fournir à la directrice les médicaments accompagnés de l'ordonnance.

**Aucun médicament ne peut être administré sans ordonnance.** Vous ne devez en aucun cas, mettre des médicaments même homéopathiques dans le sac de votre enfant.

## TARIFS (repas et goûters compris)

Tarif Minimum QF<240

Tarif Maximum QF>2501

**Journée avec repas**

Min : 5.82€ Max : 32.84€

**Tarif extérieur (majoration de 30%)**

Min : 7.57€ Max : 42.69€

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

### INSCRIPTIONS EN LIGNE

**Depuis votre espace famille**

<https://portail.berger-levrault.fr/MairieSaintIsmier38330/accueil>

⇒ **À partir du 23/03/2026 à 18h30** pour les parents qui habitent ou travaillent sur la commune,

⇒ **À partir du 26/03/2026 à 16h** pour les extérieurs **selon places restantes**

**Modifications possibles en ligne jusqu'à 7 jours avant 9h30.**

(Ex : pour le jeudi 16/04 modifications possibles jusqu'au jeudi 09/04 avant **9h30**)

### ATTENTION

- Aucune inscription, ne sera prise par téléphone et ne sera prise avant les dates d'inscription en ligne.

### DOCUMENTS A DEPOSER SUR VOTRE ESPACE FAMILLE LORS DE LA CREATION DU DOSSIER :

- Vaccins, justificatif de domicile, attestation d'assurance extra-scolaire, attestation quotient familial ou le dernier avis d'imposition.

## MODALITÉS DE RÈGLEMENT

- Par carte bancaire via votre espace familles,

Auprès du pôle Enfance-Jeunesse-Scolaire de la Mairie :

- Par chèque bancaire (à l'ordre du Trésor Public),

- Par chèques vacances,

- Par chèques CESU,

- En espèces (max 300€)

**\*\* Pas de prélèvement possible pour les vacances**

Le règlement sera à effectuer après les vacances, dès la mise en ligne de la facture.

Les factures sont dématérialisées et disponibles sur votre espace familles

**Seules les absences justifiées par un certificat médical dans les 48 h suivant l'absence ne seront pas facturées.**

Service EJS, Maison Belledonne, annexe de la mairie  
Le Clos Faure 38330 Saint-Ismier